

Groupe Rapaces Cigogne Noire Allier

Compte rendu d'activités 2022



Bondrée apivore en vol (JF Désiré)

Cette année, nous n'avons pas pu proposer d'action collective. Nous avons consacré nos efforts à la recherche des nids, au suivi des couvées et à leur protection.

Recherche hivernale des aires

Environ 20 000 hectares de forêts communales, domaniales ou privées, essentiellement au nord et à l'ouest du département, ont été prospectés pendant l'hiver 2021-2022 par les habitués.

Observation et identification des oiseaux

Nous avons effectué de nombreux postes, souvent en équipes restreintes, en particulier pour la localisation de nouveaux couples nicheurs d'espèces rares.

Recherche des aires et suivi des couvées

** 23 observateurs ont participé à la recherche hivernale des nids et aux contrôles des aires de mai à août : Agnès Darat, Alain et Patricia Godé, Arnaud Labrousse, Arnaud Trompat, Daniel Auclair, Eliane Manière, Emmanuel Dupont, Hugo Samain, Jean et Jeanne Fombonnat, Jean-François Désiré, Jean-Jacques Limoges, Katherine Deschère, Mickaël Pégoraro, Marie-Lynn Petitgand, Michel Rigoulet, Nicolas Laprairie, Pascal Giosa, Patrice Rousteau, Philippe Bru, Sylvie Lovaty, Thérèse Reijs.*

** Toutes ces activités sont effectuées bénévolement, et tous les frais occasionnés sont à la charge des participants.*

** Les observations sont archivées en données cachées sur Faune AURA*

** Plusieurs massifs n'ont pas pu être suivis systématiquement, faute de temps. Les temps et les coûts des déplacements limitent considérablement nos actions. L'équipe a besoin de nouveaux observateurs, motivés par la protection de ces espèces et milieux, en particulier dans le sud du département. Nous sommes prêts à les accueillir et à les accompagner dans cette démarche.*

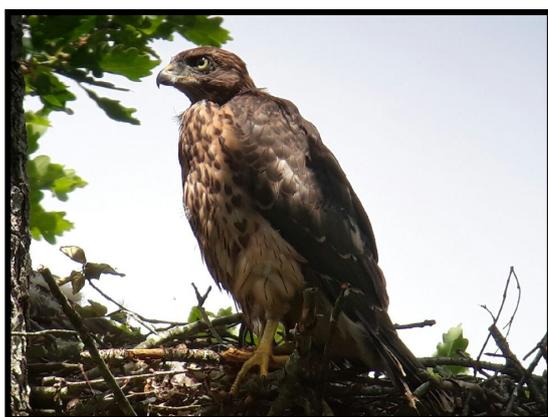
Les rapaces dans l'Allier en 2022

Aigle botté (*Hieraaetus pennatus*)

La stabilité des effectifs dans les forêts de l'UT Bocage, la faible densité à Tronçais et l'absence de couples nicheurs dans le sud du département se confirment. En 2022, un nouveau site a été découvert en Sologne Bourbonnaise, secteur peu prospecté en l'absence de bois accessibles au public.

Des adultes ont été observés sur 31 des désormais 34 sites connus. 23 couples ont été suivis et 18 d'entre eux ont produit au moins 25 jeunes.

Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)



Jeune autour (E Dupont)

La répartition de l'autour est assez homogène, même si sa densité reste plutôt faible. En 2022, 25 nids ont été suivis pour 42 sites connus. Au moins 37 jeunes ont été élevés. Des chiffres comparables à ceux de la décennie récente.

Balbusard pêcheur (*Pandion haliaetus*)

Les 3 couples nicheurs connus se sont réinstallés sur leurs sites.

Le premier couple a perdu ses 2 jeunes proches de l'envol suite à la chute de son nid. Le second couple, après avoir reconstruit un premier nid tombé, a couvé dans un second, de nouveau mis à mal par une météo catastrophique au moment de l'éclosion. Le troisième a, quant à lui, pu mener à bien sa reproduction et 2 beaux jeunes ont réussi leur envol.

L'espèce fait l'objet d'une étude spécifique.

Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)

Cette saison de reproduction a été à nouveau catastrophique : peu de nids occupés, à peine une dizaine de jeunes observés dans la zone d'étude.

Même si les conditions météorologiques n'ont pas été favorables au moment de la couvaison et des naissances, même si la ressource alimentaire n'était pas conséquente, même si le contrôle des couvées est souvent difficile, la situation de la bondrée est alarmante en Bourbonnais.

Busard cendré (Circus pygargus)

Le busard cendré, nicheur en forêt domaniale avant 1990, a disparu de la zone suivie.

Busard Saint-Martin (Circus cianeus)

Quelques observations dans la zone d'étude, notamment deux couples en Sologne Bourbonnaise, mais sans preuve certaine de reproduction.

Buse variable (Buteo buteo)



Buse variable (JF Désiré)

Après une année 2021, mauvaise dans l'ensemble, et marquée par la quasi absence de reproduction dans de vastes secteurs, 2022 est plus équilibrée et homogène, même si la situation de la buse est loin d'être brillante, pour cette espèce, de loin la plus courante dans nos forêts.

Circaète Jean-le-Blanc (Circaetus gallicus)

Les observations régulières d'un couple en période de reproduction sur un même site, nous laissent espérer, après 36 ans d'absence, son retour en tant que nicheur.

Elanion blanc (Elanus caeruleus)

La colonisation se confirme dans l'Allier, comme dans les départements voisins du Cher et de la Nièvre. Les observations, plus difficiles lorsque les arbres sont feuillés, se multiplient à l'automne et on note une dispersion des oiseaux autour des sites occupés l'an passé.

Epervier d'Europe (Accipiter nisus)

Nichant souvent dans les parcelles de perchis en forêt domaniale, ou dans des taillis privés où nous n'avons que rarement l'autorisation de prospecter, son suivi ne nous est pas possible.

Faucon crécerelle (Falco tinnunculus)

Une reproduction a été découverte dans un bâtiment (l'espèce ne fait pas l'objet d'un suivi spécifique).

Faucon hobereau (Falco subbuteo)



Adulte en chasse (JF Désiré)

Comme les années passées, quelques couples ont niché sur des pylônes électriques ou sur des arbres isolés.

L'espèce semble avoir déserté nos massifs forestiers. Son suivi est donc extrêmement limité.

Faucon pèlerin (Falco peregrinus)

Nous avons constaté la fréquentation de trois sites connus par des adultes, sans pouvoir valider de reproduction.

Milan noir (Milvus migrans)



Milan noir en vol (P Giosa)

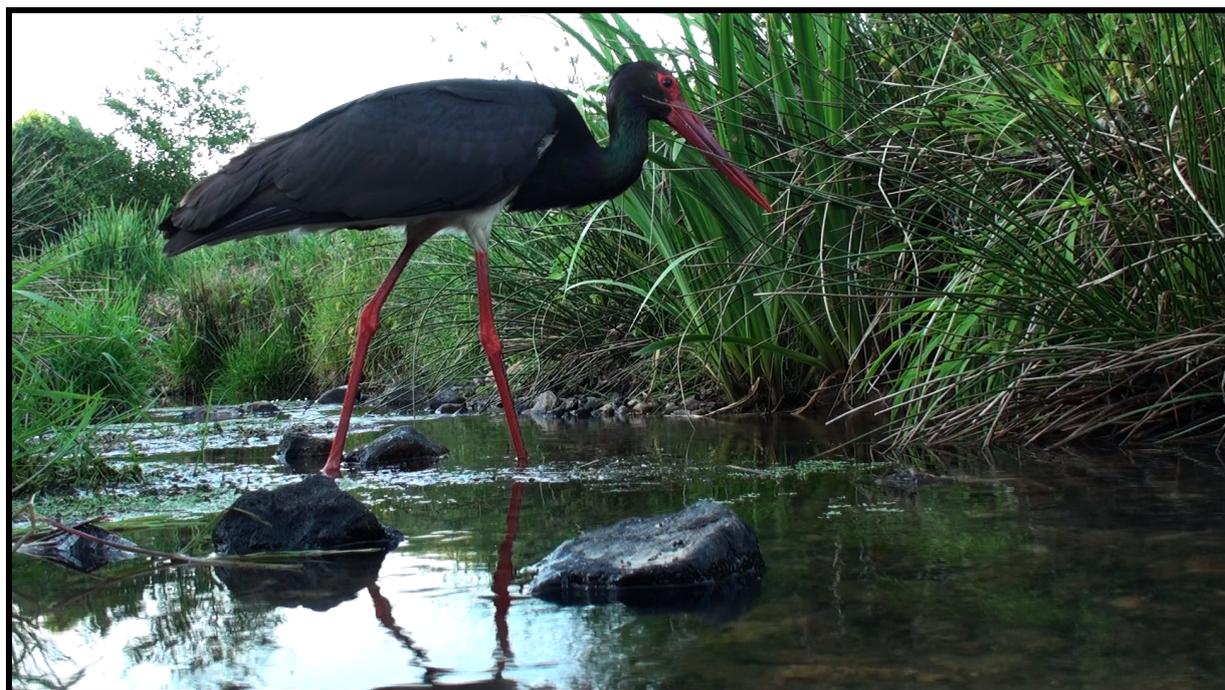
Bien que l'espèce ne fasse pas l'objet d'un suivi, le nombre d'oiseaux observés cette année encore atteste de sa bonne santé. Le couple installé l'an passé en forêt domaniale, a construit un nouveau nid dans la même parcelle et a, de nouveau, élevé 2 jeunes.

Milan royal (Milvus milvus)

Le bois qui avait accueilli un couple de 2016 à 2020 a été entièrement rasé. Le nouveau nid découvert en juillet 2021 en forêt domaniale, n'a pas pu être contrôlé, faute de temps.

Quelques individus adultes ont été observés en période de reproduction sur au moins 3 sites potentiels.

La cigogne noire dans l'Allier en 2022



Adulte à la pêche (D Auclair)

Après deux saisons perturbées par la pandémie et ses conséquences, nous avons pu reprendre nos recherches, postes et suivis des couvées.

Nous notons plus de 160 contacts pour quelques 260 cigognes noires observées entre le 23 février et, plus surprenant, le 16 décembre 2022, dans le département.

Des chiffres comparables à ceux de 2021.

Site n°1 : Comme l'an passé, au moins une adulte a été observée en période de reproduction, mais le nid découvert en 2020 n'a pas été utilisé. Une nouvelle prospection sera nécessaire cet hiver.

Site n°2 : Malgré la présence précoce d'un couple d'adultes sur le site, plusieurs observations en période de reproduction et les découvertes hivernales de nouveaux nids potentiels, aucun n'a été utilisé cette année. Une nouvelle prospection sera nécessaire cet hiver.

Site n°3 : Le nid découvert l'an passé a accueilli une nouvelle couvée tardive. Malheureusement, deux poussins sont retrouvés morts le 10 juin, 1 visible sur le nid, 1 au pied. Les vents violents et les pluies diluviennes au moment de l'éclosion en sont probablement responsables.

A noter également la découverte au pied du nid de la bague du troisième des 4 jeunes nés en 2021.

Site n°4 : Bien que depuis mars 2017 et ce jusqu'à mi-juillet 2022, aucune observation de cigogne noire dans les environs immédiats du site occupé de 2012 à 2016 ne soit signalée, la découverte inespérée d'une nouvelle couvée avec 4 jeunes le 23 juillet a été une vraie belle surprise. 2 des jeunes étaient encore sur le nid et 2 volaient à proximité. Ce nouveau nid est distant d'une cinquantaine de mètres de celui utilisé de 2013 à 2016 (tombé en 2018). C'est dire la fidélité au site et la nécessité de sa préservation, même après la destruction ou l'abandon d'un nid connu.

Site n°5 : Le nid de 2021 est à nouveau occupé. Les œufs sont détruits au nid en avril, probablement par un mustélidé. Les adultes sont pourtant revus régulièrement sur le site jusqu'en août. La construction d'un nouveau nid dans le secteur et une ponte de remplacement peuvent expliquer cette présence.

Site n°6 : La branche de l'arbre porteur du nid historique a résisté aux rigueurs de la météo, mais le nid totalement à découvert est abandonné. Après des heures de postes interminables, et, à chaque fois l'observation furtive d'un adulte, après des journées de recherche infructueuses, notre ténacité était enfin récompensée le 15 juillet par la découverte du nouveau nid avec 2 jeunes qui nous ont gratifiés de leurs premiers vols alentours.

Site n°7 : L'unique nid connu est encore utilisé cette saison. Les parents ne sont pas bagués. Ils élèvent 4 jeunes qui sont bagués le 22 mai, âgés de 32 à 36 jours, ce qui indique que, comme l'an passé, la couvaison a commencé dans les tous premiers jours de mars.

Cette précocité exceptionnelle se confirme pour ce site année après année.

Site n°8 : Quelques observations cette année encore, mais pas suffisamment précises pour localiser une éventuelle nidification.

A noter qu'une adulte séjourne toujours dans le secteur mi-décembre.

Site n°9 : Faute de temps, ce site n'a pas été suivi cette année. Les rares observations fortuites ne sont pas suffisantes pour entreprendre une prospection ciblée.

Site n°10 : Plusieurs observations de 2 adultes et 4 jeunes en juillet laissent à penser qu'un couple a pu s'installer dans ce nouveau secteur et s'y reproduire.

La prospection hivernale permettra peut-être de valider cette hypothèse.

Les mesures de protection

Dans les forêts publiques, nous avons transmis à l'ONF la localisation précise des aires découvertes pour la mise en œuvre des mesures de protection.

Dans les bois privés, les mesures mises en place en lien avec la DREAL, l'OFB, un important exploitant forestier et quelques propriétaires ont été renouvelées.

L'installation de plateformes artificielles doit être envisagée sur les sites connus où la chute des nids de balbuzards pêcheurs, souvent construits sur des peupliers morts, entraîne la perte de couvées pourtant viables.

C'est d'ailleurs une préconisation inscrite au Plan National d'Action pour cette espèce.

La multiplication de projets éoliens dans des secteurs préservés du département est une nouvelle source d'inquiétude à prendre d'autant plus au sérieux que leur proximité avec certains sites de nidification ou de migration est flagrante.

La stricte protection des espèces et des milieux reste plus que jamais indispensable, mais trop souvent menacée.

Pour le Groupe Rapaces Cigogne Noire Allier

Jean-Jacques Limoges (27/12/2022)